

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **78 (1933)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Fête du centenaire de la Société suisse des officiers. — Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers. — Ce que l'on pense de nous au dehors.

Fête du centenaire de la Société suisse des officiers.

La commémoration du centenaire de la Société suisse des officiers aura lieu le 26 novembre, à *Zurich*. La Société cantonale de *Zurich* s'est chargée de l'organisation de cette manifestation ; elle a commencé les préparatifs en vue de la parfaite réussite de cette fête. Le programme prévoit, pour le samedi 25 (soir), une réunion volontaire des officiers qui auront atteint *Zurich* ce soir-là. Le dimanche matin, célébration officielle du centenaire de la Société, puis repas en commun, agrémenté de diverses productions de circonstance. Le comité d'organisation espère que de nombreux officiers de toute la Suisse participeront à cette importante manifestation et qu'ils tiendront à affirmer, une fois de plus, par leur présence, leur inaltérable dévouement à l'armée et à la patrie.

Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers.

Le dimanche 7 mai, à 14 heures, aura lieu à *Aarau*, Hôtel *Aarauerhof*, l'assemblée des délégués de la *Société suisse des officiers*. Les sections cantonales sont invitées à se faire représenter par un délégué.

Les objets suivants seront mis à l'ordre du jour : activité des sociétés d'officiers pendant l'hiver 1933-34 ; conférenciers étrangers ; excursions sur les anciens champs de bataille ; attitude de la Société en face de la propagande antimilitariste communiste ; nouvelle organisation militaire (durée du service, armement de l'infanterie et de l'artillerie) ; propositions diverses.

Les sections cantonales, ainsi que les sociétés des armes spéciales sont priées de faire connaître au secrétariat de la Société suisse des officiers (*Aarau*), jusqu'au 20 avril au plus tard, le nom de leur délégué et leurs propositions relatives aux conférenciers étrangers.

Ce que l'on pense de nous au dehors.

(Lu dans l'excellente *Gazette des Carabiniers* du 16 mars 1933.)

Le *Tir national* de l'Union des Sociétés de tir de France publie le 1^{er} mars 1933 le très suggestif article suivant :

Un exemple à suivre.

« De passage à Cannes, nous avons eu le plaisir de voir dans les vitrines de notre camarade Miallet, armurier, une petite exposition de carabines, très gentiment présentées, et sous ou à côté de chaque arme un petit écriteau donnant des conseils pour le tir ou énonçant des axiomes bien choisis pour donner aux profanes une juste idée de notre sport.

» Citons au hasard :

« Le tir forme la volonté, la persévérance, la ténacité. »

« Le tir développe nos meilleures qualités, sang-froid, coup d'œil, maîtrise de soi et affine le jugement. »

« A tort certains considèrent le tir comme uniquement une préparation militaire, ou comme l'apanage des peuples belliqueux.

» *La preuve du contraire réside en ce fait que la Suisse, pays où le tir est le plus en honneur, est la nation la plus pacifique du monde.* »

» Nous ne pouvons que féliciter notre camarade Miallet pour son heureuse initiative et lui souhaiter d'abord de vendre beaucoup de carabines, ensuite de réussir à créer dans sa région une pépinière de tireurs pouvant rivaliser d'adresse, de patriotisme et de pacifisme avec nos amis suisses.

ED. JUNG. »
